AROP
Les amis de l'Opéra

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

FONDATION POUR LE RAYONNEMENT DE L'OPERA NATIONAL DE PARIS
SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

350 ans d'histoire
Écrivez la suite !

Legs, donation assurance-vie

Construisez l'avenir de l'Opéra...

Faites vivre notre répertoire lyrique et chorégraphique pluriséculaire
plus de 30 spectacles chaque saison, dont un tiers de nouvelles productions

440 artistes permanents du Ballet, de l'Orchestre et des Chœurs

Préservez notre patrimoine architectural
2 théâtres
le Palais Garnier depuis 1875
l'Opéra Bastille depuis 1989

Transmettez nos savoir-faire de génération en génération
152 élèves de l'École de Danse

31 artistes et arisans d'art en résidence à l'Académie en 24/25

Partagez l'excellence avec le plus grand nombre
plus d'un million de spectacteurs par an dans nos salles, dans les cinémas, en régions et en ligne

20 000 participants aux programmes pédagogiques

30 000 places réservées aux jeunes de moins de 28 ans cette saison

Reconnue d'utilité publique depuis 2008, l'AROP est exonérée de droits de succession et de prélèvements dans tous les cas de figure.

... et transmettez votre passion aux générations futures !

Legs

Témoignez d'une générosité qui se poursuit au-delà de votre vivant.

› ne prive pas vos proches des biens que vous souhaitez leur transmettre

› sans engagement, un testament peut toujours être modifié

› prend effet à la suite du décès

Donation

N'attendez plus pour vous engager de manière pérenne à nos côtés !

› peut concerner des versements numéraires, des biens immobiliers, des objets...

› permet de bénéficier de réductions d'impôt avantageuses

› s'effectue de votre vivant et peut être temporaire ou définitive

Assurance-vie

Sécurisez votre avenir et permettez à l'Opéra de Paris d'atteindre ses ambitions.

› permet de se doter d'un bon complément de revenus ou de retraite

› ne nécessite pas l'intervention d'un notaire

› sans engagement, les sommes investies restent disponibles à tout moment

Votre notaire est votre meilleur conseiller. Nous pouvons vous mettre en relation avec nos notaires spécialisés, afin de bénéficier d'un conseil personnalisé en toute confidentialité.

Notre héritage est le vôtre

Vous avez construit votre vie autour de rencontres, de circonstances et d'événements qui vous ont marqué. Les biens qui en résultent sont le fruit de votre histoire personnelle et forment un patrimoine unique, le vôtre.

Matthieu Odinet,
Responsable des relations testateurs
AROP – Association pour le Rayonnement de l'Opéra national de Paris
Pôle Grands donateurs et Philanthropie
+33 (0)1 58 18 65 15
philanthropie@arop.operadeparis.fr

Palais Garnier
8 rue Scribe
FR-75009 Paris
https://arop.operadeparis.fr

Nos engagements

› respecter vos volontés en dédiant votre patrimoine directement à nos missions
› assurer un suivi comptable rigoureux et une transparence financière
› conférer à chaque don son utilité maximale
› vous accompagner en toute confidentialité et sans engagement de votre part
› vous associer à la vie de l'Opéra dans le cadre d'événements exclusifs